

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0890 du 02/10/2020

Arrêté du 3 septembre 2020

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE
ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre de l'année 2020.

Date d'application : 09/10/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020.....3

PARTIE 1: ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020



ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale,
sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre de l'année 2020

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2020/01/2182 du 9 janvier 2020 relative au référentiel des structures comptables au 01/01/2020 ;
- Vu l'arrêté du 7 mai 2020 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, sur des emplois de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre de l'année 2020 ;

ARRÊTE :

Article premier : est rapportée la disposition de l'arrêté du 7 mai 2020 en tant qu'elle concerne l'affectation de M. Emmanuel LE PENNEC, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
LE PENNEC	EMMANUEL	817772	DDFIP FINISTÈRE TM ROSPORDEN	DDFIP FINISTÈRE PRS FINISTÈRE	IDIV FIP HORS CL 01 01/02/2020 01/10/2020

Article 2 : M. EMMANUEL LE PENNEC, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, est affecté sur un emploi de niveau hors classe et nommé à la hors classe dans les fonctions et conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
LE PENNEC	EMMANUEL	817772	DDFIP FINISTÈRE TM ROSPORDEN	DDFIP FINISTÈRE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP HORS CL 01 01/02/2020 01/10/2020

Article 3 : M. EMMANUEL LE PENNEC, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe est affecté dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
LE PENNEC	EMMANUEL	817772	DDFIP FINISTÈRE EMPLOI ADMINISTRATIF	DDFIP FINISTÈRE PRS FINISTÈRE	09/10/2020

Article 4 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 3 SEPTEMBRE 2020
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756